



28 avril 2013 - Journée mondiale pour la santé et sécurité au travail : la CES demande l'adoption d'une stratégie européenne ambitieuse

Geplaatst op vrijdag 26 april 2013 | 

 SHARE

Le 28 avril est la journée mondiale pour la santé et sécurité au travail. A cette occasion la Confédération européenne des syndicats (CES) tient à rappeler que la santé au travail est une priorité essentielle du mouvement syndical. L'adoption d'une stratégie européenne dans ce domaine ne peut plus tarder.

Les chiffres fournis par l'Organisation internationale du travail sont dramatiques. Chaque jour, dans le monde, ce sont 6 300 travailleurs qui meurent des conséquences de mauvaises conditions de travail. Pour 5 500 d'entre eux, il s'agit de maladies et notamment de cancers causés par des expositions chimiques. L'Europe est loin d'échapper à cette tragédie. L'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail estime qu'il y a environ 160 000 morts par an.

Le syndicat européen constate que l'Union européenne n'a toujours pas adopté une stratégie dans ce domaine crucial pour la période 2013-2020 contrairement aux demandes du Parlement européen et d'une grande majorité des États membres. Aucune date n'a pas été fixée par la Commission européenne pour l'adoption de cette stratégie. « *Nous n'acceptons pas que des mauvaises conditions de travail deviennent un facteur de concurrence entre les pays d'Europe. Le contexte actuel de la crise renforce encore la nécessité d'adopter une stratégie européenne. Elle permettra de mettre en commun les efforts des différents pays* » a déclaré Bernadette Ségal, secrétaire générale de la CES.

Pour améliorer les conditions de travail, il est important de disposer d'un cadre législatif cohérent qui s'applique à l'ensemble des entreprises quelle que soit leur dimension.

La CES demande depuis des années l'adoption d'une directive sur la prévention des troubles musculo-squelettiques qui affectent près d'un quart des travailleurs en Europe. Elle demande également une législation plus efficace contre les cancers professionnels et attire l'attention sur les risques psychosociaux liés à l'organisation du travail.

La responsabilité de chaque État est engagée. En particulier, il importe d'améliorer les capacités des inspections du travail sans lesquelles aucune législation n'est crédible. Dans chaque pays d'Europe, les organisations syndicales organisent des activités liées à la journée du 28 avril. La CES se félicite de ces actions convergentes et insiste pour que l'Union européenne définisse sans retard une stratégie ambitieuse.